

déclarations de M. Albert Rose, de l'Université de Toronto. Voici ce qu'il a dit:

Le plus grand changement que l'on pourrait apporter à notre politique nationale de l'habitation serait une déclaration officielle proclamant que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux entendent, d'ici la fin du siècle, favoriser les familles et les individus qui se situent à la moitié inférieure de l'échelle des revenus.

C'est là un conseil dont le gouvernement et le ministre chargé du logement feraient bien de s'inspirer. J'exhorte le ministre à prendre la balle au bond, à faire démarrer le projet de rénovation urbaine de Mundy Pond et à tenir les promesses que l'on prodigue depuis dix ans. Le gouvernement devrait témoigner de son intérêt pour ces gens, leur montrer qu'il se rend compte de leurs problèmes et qu'il fera tout ce qui est possible pour alléger cette situation.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, il y a à peine un an lorsqu'on a reproché au premier ministre (M. Trudeau) la crise de logement, il a brandi une liasse de chiffres selon lesquels, en 1969, on aurait construit 225,000 unités de logement. Il a déclaré que cela correspondait à l'objectif établi par le Conseil économique du Canada pour cinq ans, de 1969 à 1973, et que, de fait, il n'y avait pas crise.

Le *Star* de Toronto, qui n'est sûrement pas un journal antilibéral, publiait le 10 mai 1969 un éditorial dans lequel on commentait l'avis du premier ministre. L'éditorial s'intitulait «*But Pierre Baby, There is a Crisis*». Cet éditorial demeure essentiellement vrai aujourd'hui. Il n'y a pas de crise du logement dans la circonscription de Mont-Royal que représente le premier ministre. Il n'y a pas de crise du logement dans la circonscription de Westmount que représente la président du Conseil du Trésor (M. Drury). Il n'y a pas de besoin pressant dans la circonscription que représente le député de Don Valley (M. Kaplan); il a laissé entendre qu'il n'est pas nécessaire d'atteindre l'objectif de 250,000 maisons dans une année, en particulier, pour atteindre les objectifs qu'a fixés le Conseil économique. Il n'y a pas de crise du logement dans la circonscription de Winnipeg-Sud, surtout dans l'avenue Wellington que le premier ministre connaît si bien. Donc, je n'ai pas été étonné d'entendre de la part du ministre qu'il n'y avait pas de crise du logement.

• (4.30 p.m.)

Mais j'ai été déçu du discours prononcé par le ministre d'État chargé de l'habitation (M. Andras). Il nous a dit que tandis que les mises en chantier étaient de l'ordre de 160,000 unités seulement pour l'année, il s'attend que nous en construirons entre 180,000 et 185,000

unités. Ce chiffre est loin de répondre à nos besoins, selon le Conseil économique. J'accorde au gouvernement le mérite qui lui est dû; le ministre nous a annoncé que nous allions construire 35,000 unités de logements sociaux cette année, c'est une amélioration sur les années précédentes. Mais le nombre est encore petit par rapport aux besoins. Il y a 100,000 familles ou plus qui attendent des logements et il est évident que nous traînons loin derrière quant au nombre suffisant pour répondre à nos besoins tous les ans. Je dis cela en songeant à l'objectif non pas de 210,000 logements par an, mais de 250,000 logements fixé par la Société centrale d'hypothèques et de logement et je le dis sans insister sur tous les effets catastrophiques que la hausse des prix des logements entraîne pour le Canadien moyen.

Il y a quelques années, il y a dix ans, lorsque nous parlions des personnes appartenant aux catégories salariales inférieures, il s'agissait de personnes qui gagnaient moins de \$60 par semaine. Maintenant, il s'agit de personnes dont le revenu hebdomadaire est inférieur à \$100. Mais ces gens-là ne sont pas les seuls à être dans l'embarras. 80 p. 100 des Canadiens sont en difficulté à partir du moment où ils ne sont pas propriétaires de leur habitation. Dans des villes comme Toronto, il faut gagner au moins entre \$8,000 et \$9,000 par an pour remplir les conditions requises en vue de l'obtention d'une maison aux termes du règlement régissant la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le taux d'intérêt sur les hypothèques est à présent supérieur à 10 p. 100, ce qui signifie que la vaste majorité des gens n'ont pas la possibilité de procéder à un achat, ou bien qu'ils achètent des maisons en se privant dans des domaines essentiels tels que la nourriture et les vêtements.

J'ai beaucoup de respect pour ce ministre, pour le travail qu'il a essayé d'accomplir quand il s'occupait des Affaires indiennes et pour celui qu'il tente de réaliser actuellement. C'est pourquoi j'ai été particulièrement désolé de le voir exprimer aujourd'hui son optimisme béat. Ceux d'entre nous qui s'intéressent au problème du logement et aux petites gens savent que le ministre s'intéresse probablement davantage à ces questions que tous les ministériels mis ensemble et que, quand il se montre trop optimiste, nos vrais ennuis commencent. Mon parti a toujours estimé que la prévision de 250,000 unités par an est plutôt minimale. Et cette année, nous sommes de 25 p. 100 au-dessous de cet objectif. Pour satisfaire au besoin de logements il est nécessaire qu'il y soit accordé une beaucoup plus grande priorité économique tant au niveau fédéral que provincial. Nous sommes d'accord